



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les conditions sociales de l'intensification

Claude Grignon

Citer ce document / Cite this document :

Grignon Claude. Les conditions sociales de l'intensification. In: Économie rurale. N°146, 1981. pp. 3-13;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2809>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_146_1_2809

Fichier pdf généré le 23/09/2021

Abstract

Beyond the main outlines it allows to draw, research of historical conditions under which a culture shared by peasants of a given country has been produced points out social inequalities between groups ; these inequalities are evicted as well by the technocratic criticism of "traditional mentality" as by the populist celebration of "peasant wisdom". By comparing agriculture of Brittany which is an exemplary case of conversion of peasantry to intensification, with agriculture of department of Sarthe which is an impoverished variant of the "Norman agricultural pattern", the author shows that resistances to innovation both are the expression of habits imbedded in regional cultures and the product of handicaps - not only economic ones - very inequally shared out among the various farmers categories.

Résumé

Par delà les traits généraux qu'elle permet de dégager, la recherche des conditions de production de la culture commune aux paysans d'une région donnée fait apparaître ce qu'évacuent aussi bien la critique technocratique de la «mentalité traditionnelle» que les célébrations populistes de la «sagesse paysanne», à savoir l'existence d'inégalités entre les groupes. La comparaison entre l'agriculture bretonne, icas exemplaire de conversion de la paysannerie à l'intensification, et l'agriculture sarthoise, variante appauvrie du «modèle- normand», montre que les résistances à l'innovation sont à la fois, et indissociablement, l'expression d'habitudes inscrites dans les cultures régionales et le produit d'un ensemble de handicaps — pas seulement économiques — très inégalement répartis entre les différentes catégories d'agriculteurs.

LES CONDITIONS SOCIALES DE L'INTENSIFICATION

Claude GRIGNON

INRA Économie et Sociologie Rurales, Paris.

Résumé :

Par delà les traits généraux qu'elle permet de dégager, la recherche des conditions de production de la culture commune aux paysans d'une région donnée fait apparaître ce qu'évacuent aussi bien la critique technocratique de la «mentalité traditionnelle» que les célébrations populistes de la «sagesse paysanne», à savoir l'existence d'inégalités entre les groupes. La comparaison entre l'agriculture bretonne, cas exemplaire de conversion de la paysannerie à l'intensification, et l'agriculture sarthoise, variante appauvrie du «modèle normand», montre que les résistances à l'innovation sont à la fois, et indissociablement, l'expression d'habitudes inscrites dans les cultures régionales et le produit d'un ensemble de handicaps — pas seulement économiques — très inégalement répartis entre les différentes catégories d'agriculteurs.

Summary :

SOCIAL CONDITIONS OF INTENSIFICATION

Beyond the main outlines it allows to draw, research of historical conditions under which a culture shared by peasants of a given country has been produced points out social inequalities between groups ; these inequalities are evicted as well by the technocratic criticism of "traditional mentality" as by the populist celebration of "peasant wisdom". By comparing agriculture of Brittany which is an exemplary case of conversion of peasantry to intensification, with agriculture of department of Sarthe which is an impoverished variant of the "Norman agricultural pattern", the author shows that resistances to innovation both are the expression of habits imbedded in regional cultures and the product of handicaps - not only economic ones - very inequally shared out among the various farmers categories.

Le traditionalisme paysan : habitudes ou handicaps ?

Il ne suffit pas, pour renouveler la sociologie du développement agricole, de prendre le contre-pied de l'idéologie du Progrès, et de fétichiser en tant que symboles de la résistance populaire à la domination culturelle, les écarts qui séparent la pratique (ou le discours) des agriculteurs des «modèles» qui leur sont «imposés». Sous peine de faire de la culture sur laquelle s'appuient les réactions des agriculteurs l'émanation d'une «sagesse paysanne» intemporelle et extra-lucide, à laquelle viendraient miraculeusement achopper les aliénations conjuguées du capitalisme, de la science et de la bureaucratie, il faut au moins en esquisser l'analyse, se demander d'où viennent les habitudes de pensée et les systèmes de valeurs communs aux paysans d'une région donnée, comment ils se sont constitués et diffusés, à quel degré et de quelle manière ils infléchissent les choix et les comportements professionnels des différents groupes, etc. ; c'est ce que l'on s'est efforcé de faire, en partant de l'étude de la paysannerie sarthoise, dans la première partie de cet article. En outre, les analyses faussées radicales qui, dans le sillage du Foucault de *Surveiller et Punir*, se bornent à assimiler l'encadrement de la paysannerie à une action de contrôle, de normalisation et de répression, risquent de faire oublier que les différentes catégories

d'agriculteurs ont des chances inégales d'accéder aux moyens, matériels et intellectuels, de la modernisation, que le degré auquel celle-ci se traduit par un surcroît de contraintes et de risques, ou au contraire par une augmentation des ressources et des profits varie considérablement selon les couches de la paysannerie, et d'escamoter, du même coup, l'étude des effets sociaux de l'innovation et notamment des mécanismes de sélection et d'élimination qui lui sont liés. Comme le montrent les études de cas présentées dans la dernière partie de ce texte, la résistance à l'innovation n'est pas seulement l'expression d'habitudes inscrites dans les cultures paysannes régionales ou locales ; elle est aussi, indissociablement, le résultat d'un ensemble de handicaps — pas uniquement économiques — très inégalement répartis entre les différentes catégories d'agriculteurs.

Cet article repose essentiellement sur une série d'entretiens approfondis et de monographies réalisés auprès d'une vingtaine de familles d'agriculteurs sarthois (1). On ne peut rendre raison des particularités que présente chaque étude de cas que si l'on se donne les moyens de **construire la famille de cas** dont elle fait partie et de la replacer ainsi dans la série complète des cas de figure analogues, voisins ou opposés. C'est pourquoi on ne s'est pas contenté de procéder à l'enquête ; à toutes les étapes de celle-ci

1. Cette recherche a été menée dans le cadre de l'INRA (Paris, Économie et Sociologie rurales), à la demande et avec le concours des Organisations agricoles de la Sarthe. Les entretiens ont été réalisés, de février à mai 1980, par Ch. Chrétienneau, C. Raguin et l'auteur ; le travail de documentation a été assuré par A. Ferré et

Ch. Grignon. On trouvera un compte-rendu complet de ce travail in : C. GRIGNON, *Note sur les conditions sociales de l'intensification de la production agricole*. Paris, INRA, 1981.

élaboration des instruments, définition des critères de sélection des «terrains» et des enquêtés, réalisation des interviews, analyse de contenu — ont été associées d'autres techniques de recherche : analyse des données statistiques disponibles, travail de documentation, recherches bibliographiques ; s'agissant de la Sarthe, on avait la chance de disposer d'un fonds particulièrement riche de travaux d'économistes, de démographes, de géographes et d'historiens. C'est aussi pour cette raison qu'on a été amené à dépasser le cadre concret qui délimitait à l'origine le champ de cette étude ; sous peine de s'enfermer dans la description minutieuse mais aveugle de la «réalité concrète» ou, l'inverse, de ne retenir que les

«témoignages» susceptibles d'illustrer une «théorie» *a priori*, il fallait se donner les moyens de comparer l'attitude actuelle des agriculteurs sarthois à l'égard de l'intensification à d'autres cas plus typiques et plus purs, plus proches des cas idéaux que le raisonnement permet de construire, et qui se rencontrent ailleurs et à d'autres époques, par exemple en Bretagne, dans les années cinquante, ou encore en Normandie, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Par ailleurs, on a systématiquement associé l'interview aux techniques ethnographiques de l'observation directe, moyen éprouvé de contrôler la vérité subjective et «pratique» des enquêtés en la référant à des indicateurs objectifs (2).

LES CONDITIONS SOCIALES DU RETOUR DE L'INTENSIFICATION VERS L'AGRICULTURE PAYSANNE

1. Régime intensif traditionnel et intensification moderne

L'histoire sociale de l'idée de l'intensification (que l'on peut seulement esquisser dans le cadre de cet article) permet à la fois de la relativiser, en en faisant voir la genèse et les transformations, et de l'objectiver en dégagant les lignes de force à partir desquelles s'organisent ses redéfinitions et ses variantes. A l'origine, le «régime intensif» correspond à ce que l'on appelle maintenant la «petite culture» ; on peut le définir comme l'ensemble des moyens empiriques dont dispose la paysannerie traditionnelle pour s'accommoder des contraintes naturelles et pour pallier par le travail le manque de terre, la faiblesse des moyens techniques et l'insuffisance chronique des moyens financiers ; il suppose la rencontre entre une main-d'œuvre surabondante et peu coûteuse et une culture de métier à base locale, proprement paysanne, adaptée aux conditions particulières d'un climat et d'un sol (et, parfois, d'une production dominante), faite pour une part d'éléments importés mais accumulée, conservée et transmise, vaille que vaille, par des groupes autochtones, la famille, la «communauté» villageoise, véritable archétype de la culture de métier pratique. Le projet des fondateurs de l'agronomie moderne consiste, pour l'essentiel, à réformer la grande exploitation en lui appliquant, dans son principe, ce régime intensif, seul capable de la sortir de sa torpeur et d'assurer le passage de la latifundia à l'exploitation «industrielle» de type capitaliste. Cette transposition a évidemment pour conséquence de transformer complètement le «régime intensif» ; épaulé et dominé par le capital, devenu un facteur de production parmi d'autres, le travail et le métier paysans changent de sens. A la force de travail individuelle et aux savoirs incorporés dans les agents, tend à se substituer le travail social et la compétence incorporés dans les choses, engrais, machines, plantes et animaux «perfectionnés», etc. ; la culture de métier traditionnelle s'efface devant une culture technique théorique, produite, dans le prolongement direct des découvertes scientifiques, par un corps de spécialistes autorisés, détenue et mise en œuvre, sur le terrain, par des professionnels qualifiés et formés dans les écoles.

Témoin, entre autres, les expériences bien connues de Mathieu de Dombasle sur la ferme de Roville (200 hectares) ou d'Auguste Bella, sur le domaine de Grignon (470 hectares) ou encore les «fermes à betteraves» qu'E. Lecouteux propose en exemple (entre 188 et 275 hectares) : «Et maintenant, nous voici en pleine Flandre française, dans une immense plaine où, depuis longtemps, l'agriculture à récoltes maxima montre toutes ses opulences (...). Cette ferme-type s'appelle la ferme de Masny. Et la ferme de Masny, c'est la grande culture intensive, l'agriculture industrielle, l'agriculture basée sur la betterave et la consommation des pulpes, démontrant que les gros profits vont aux gros capitaux» (3).

C'est sur la base de ce transfert que se développe et, pour une part, que se réalise l'utopie d'un retour possible de l'intensification «nouvelle manière» vers l'agriculture paysanne. Comme en témoignent l'exemple des écoles de Roville ou de Grignon, ou encore la double activité d'E. Lecouteux, à la fois «agriculteur»

et professeur, les réalisations expérimentales des précurseurs sont inséparables de leurs projets pédagogiques ; en dépit de la distance qui la sépare de l'exploitation familiale (dont elle est, à quantité d'égards, l'inverse et la négation), c'est la grande exploitation intensive qui sert de référence et de modèle pour les fermes-écoles et les champs d'expériences qui sont proposés en exemple, sur le papier et parfois sur le terrain, à la paysannerie de la seconde moitié du XIX^e siècle ; même si elle ne dispense que des bribes de savoir professionnel, c'est à la culture scientifique dont émane la nouvelle culture agricole «savante» que se réfère l'école primaire rurale. Pendant longtemps, les moyens de cette utopie demeurent eux-mêmes utopiques (comme en témoignent les débuts, toujours recommencés, de l'enseignement agricole) et ses effets, bien réels, sont sans doute plus symboliques que pratiques (4). C'est seulement au moment où s'amorce la phase finale du processus de liquidation de la paysannerie «traditionnelle» que l'utopie prend corps et que la petite culture reçoit effectivement, par l'intermédiaire de ses représentants et de ses organisations, les moyens d'imiter et de transposer le modèle de l'agriculture industrielle (le problème étant de savoir jusqu'à quel point il convient d'adapter le modèle à l'exploitation familiale, ou, inversement, d'adapter celle-ci au modèle) ; témoin la rencontre, à partir de 1950, entre la chute brutale des effectifs de la paysannerie et «l'explosion» du secteur para-agricole et des services à destination des agriculteurs, l'expansion du crédit, le démarrage de l'enseignement agricole privé, la floraison des institutions de conseil et de vulgarisation.

2. L'exemple de l'agriculture bretonne

Aléatoire et «volontariste», cette greffe en retour des moyens et surtout de «l'esprit» de l'agriculture industrielle sur l'exploitation paysanne a très inégalement réussi selon les époques, selon les régions et selon les types d'agriculture paysanne. Si l'agriculture bretonne représente un cas exemplaire de retour de l'intensification, sous sa forme moderne, vers l'agriculture paysanne, c'est sans doute parce qu'il y a eu conjonction, en temps opportun, entre plusieurs facteurs favorables, à savoir : 1 - la continuité et la sophistication du «régime intensif» traditionnel, jamais interrompu à la différence de ce que l'on observe dans la plupart des autres régions, et notamment dans la Sarthe (cf. *infra*) ; 2 - l'effondrement précoce de l'économie paysanne, lié à la fois à des causes extérieures (entrée de l'agriculture dans l'économie d'un marché de plus en plus vaste) et au développement des contradictions, de plus en plus inextricables, du système agraire et des relations que celui-ci entretient avec la «culture» régionale (maintien d'un taux de fécondité élevé, morcellement excessif des exploitations, concurrence pour la terre de plus en plus vive) qui fait de l'intensification, dès les années 1950, la seule issue possible, la seule manière d'assurer la survie de l'agriculture paysanne ; 3 - la conversion, également anticipée, de l'attitude traditionnelle de la paysannerie à l'égard de l'École et de la prolongation des études, produit elle-même de la rencontre fortuite entre la dégradation des marchés locaux de l'emploi et

2. Sur le «primat épistémologique» de l'observation directe et des techniques d'enquête ethnographique, cf. P. BOURDIEU, J.C. CHAMBOREDON, J.C. PASSERON, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1968, p. 68 sq.

3. E. LECOUTEUX, *Cours d'économie rurale*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1879, p. 383.

4. Cf. C. GRIGNON, «L'enseignement agricole et la paysannerie», *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 1, 1975, p. 75-97.

l'augmentation de l'offre d'enseignement et de formation liée à des transformations internes à l'Église et aux mouvements d'Action catholique. Cette conjonction entre des séries causales indépendantes a permis aux actions en faveur de l'intensification de rencontrer et de polariser les attentes d'un public doté d'un système de dispositions approprié ; le retour de l'intensification vers l'agriculture paysanne a pu s'opérer par l'intermédiaire et au profit d'une élite de paysans appauvris mais intellectualisés, porteurs d'un habitus suffisamment réformé pour que le «goût» de l'intensification aille de pair avec la nécessité, technique et économique, de celle-ci.

Jusque vers 1950, les traits essentiels de l'agriculture bretonne sont sans doute sa pauvreté, maintes fois décrite, et son retard par rapport à l'évolution d'ensemble de l'agriculture française. Ainsi, en 1862, la culture du sarrasin l'emporte encore sur celle du blé dans le Morbihan et dans le Finistère ; les prairies artificielles couvrent moins de 20.000 hectares dans le Finistère et moins de 5.000 hectares dans le Morbihan (contre plus de 60.000 hectares dans la Sarthe). Même retard par la suite dans la diffusion du machinisme ; en 1882, alors que les agriculteurs s'archois commencent déjà à s'équiper en fanèuses et en râtaux à cheval (et même en moissonneuses mécaniques), ceux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan n'ont pas encore atteint l'étape précédente de la faucheuse mécanique ; en 1949, on comptait moins de 4.000 moissonneuses-lieuses dans le Morbihan (moins de 6.000 dans le Finistère) contre plus de 9.000 dans la Sarthe (5). Il n'est pas étonnant que la paysannerie bretonne, pléthorique et confrontée à de multiples handicaps, parmi lesquels celui de la pauvreté des sols, ait persévéré dans cette voie alors que les régions de petite culture moins défavorisées (dont la Sarthe) s'orientaient, dès le dernier quart du XIX^e siècle, vers des formes plus ou moins tempérées d'extensification (cf. *infra*), et qu'elle ait pour ainsi dire progressé à contre-sens : de 1880 à 1950, la Bretagne est la seule région dans laquelle l'étendue des terres labourables augmente ; le blé finit par détrôner les céréales secondaires et notamment le sarrasin, mais c'est précisément au moment où les surfaces qui lui sont consacrées diminuent partout (à l'exception du Limousin, où, selon un processus identique, le froment remplace le seigle, et, bien sûr, du Bassin Parisien). Cette évolution aboutit à la juxtaposition, caractéristique des années cinquante, d'un petit nombre de traits modernes (extension des paires artificielles, développement des cultures «spéculatives», comme celle de la pomme de terre et de l'élevage porcin), qui préfigurent les bouleversements à venir, et d'une structure d'ensemble archaïque (paysannerie «trop» nombreuse, morcellement excessif des exploitations, etc.), qu'illustre bien cette exploitation-limite, à la fois fossile et prototype, que décrit J. Klatzmman : «Parmi les exploitations visitées dans la région (la zone-témoin de Loguivy-Plougras, dans le Nord-Ouest des Côtes-du-Nord, à la limite du Finistère) la plus typique est une très petite exploitation, d'une superficie de deux hectares seulement. Une famille entière vit sur cette ferme, qui constitue la seule source de revenus. Ce résultat est obtenu grâce à une culture très intensive. Aucune parcelle de terrain n'est perdue. Les rendements à l'hectare sont élevés et l'exploitant fait des cultures dérobées. Il achète de plus des aliments pour le bétail. Il a trois vaches et engraisse jusqu'à quarante porcs dans une année (...). Le poulailler compte 750 volailles, les produits vendus étant des œufs et des coquelets de trois mois (...). Le propriétaire, quoique satisfait d'être indépendant, se trouve quelque peu à l'étroit dans sa ferme et estime qu'il lui faudrait pour vivre cinq hectares, avec en plus une pâture» (6).

Condition de la constitution d'un habitus professionnel moderne, la conversion du système de valeurs qui régit les choix économiques de la paysannerie «traditionnelle» passe elle-même par la conversion de l'attitude de la paysannerie à l'égard de

l'École. Si forte, en effet, que soit l'influence des institutions d'encadrement et de formation spécialement destinées aux agriculteurs dans le cadre des organisations professionnelles ou dans la «mouvance» de l'Église catholique (sans parler de celle, très probablement surestimée, des moyens modernes de communication), celles-ci n'agissent jamais que sur la base et dans le prolongement de l'action d'inculcation réalisée antérieurement par l'École, seule capable, par son autorité, de relativiser et de faire voler en éclats le «cela va de soi» de la culture autochtone, de transformer jusqu'aux habitudes mentales les plus enracinées et jusqu'à l'outillage logique de base par une action indirecte et intime (portant notamment sur le langage), et de susciter une disposition durable et irréversible au «modernisme». A peu près généralisée maintenant, cette conversion de l'attitude à l'égard de l'École est intervenue particulièrement tôt, semble-t-il, dans le cas de la paysannerie bretonne, notamment en ce qui concerne les départements, Côtes-du-Nord et Finistère, où la «révolution» agricole a été la plus complète et la plus précoce. Les rangs inattendus occupés en 1969 par ces départements dans le classement des départements selon les taux réels de scolarisation en sixième (compte non tenu des classes de transition et des enfants âgés de plus de 12 ans) montrent qu'en dépit des handicaps scolaires qui pèsent, comme on sait, sur l'ensemble des enfants d'agriculteurs et qui frappent plus particulièrement ceux qui sont issus des couches les plus démunies de la paysannerie, les «performances» scolaires les plus faibles ne correspondent pas obligatoirement aux départements où la part de la population agricole ou rurale est la plus élevée, pas plus qu'aux régions de petite culture et d'agriculture pauvre (7). Fréquentant plus souvent et à un âge plus précoce l'école maternelle, plus nombreux, proportionnellement, à poursuivre des études après seize ans, plus nombreux également (pour le Finistère) à entreprendre des études supérieures, les enfants des agriculteurs bretons étaient, vers la fin des années soixante, nettement sur-scolarisés par rapport à la moyenne nationale des enfants d'agriculteurs ; dans le Finistère, le taux global de scolarisation à seize ans atteignait 86 % en 1971 pour les enfants issus de familles qu'on peut classer soit dans la paysannerie moyenne — si l'on se réfère aux critères locaux — soit, à l'échelle nationale, dans la petite paysannerie (exploitations spécialisées de 10 à 20 hectares) et était encore de 59 % pour les enfants originaires des couches les plus basses (moins de 10 hectares, exploitations non spécialisées) (8).

La «bonne volonté scolaire» précoce de la paysannerie bretonne s'explique sans doute pour une part par le niveau élevé de l'offre de scolarisation, qui résulte lui-même de «l'effet de duplication» des institutions, lié à la concurrence entre l'enseignement public et l'enseignement privé et de l'expansion prise par ce dernier, notamment à la suite de la «loi Debré» (1959). En outre, sur le plan conjoncturel, l'augmentation de l'offre de scolarisation intervient au bon moment, alors que la crise, chronique, de l'emploi local s'aggrave, que les probabilités d'emploi et de rétribution «décente» offertes par les exploitations familiales diminuent, de même que les chances de succéder ou de s'installer dans l'agriculture (et ce alors que les effets de la poussée démographique de l'après-guerre se font sentir) ; «choix» quasi forcé, la prolongation de la scolarité est également un choix raisonnable dans la mesure où elle constitue soit une solution d'attente souple, permettant de réserver l'avenir (dans le cas du premier cycle de l'enseignement général ou de l'enseignement agricole court ou par alternance), soit un moyen de se préparer à une sortie de l'agriculture jugée de plus en plus souvent inévitable (dans le cas de l'enseignement technique ou de la prolongation des études générales au-delà de la classe de troisième) (cf. tableau 3).

5. Cf. J. KLATZMANN, *La localisation des cultures et des productions animales en France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1955.

6. J. KLATZMANN, *op. cit.*, p. 344-345.

7. Soit respectivement, les dix-huitième, quinzième et première places pour les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère. De même, les taux les plus élevés ne correspondent pas toujours, tant s'en faut, aux régions où la grande culture est prédominante, comme en témoignent les rangs occupés par la Marne (81*), l'Aisne (83*), l'Aube (85*), l'Eure (91*), la Somme (92*) et l'Oise (93*). Source : Ministère de l'Éducation Nationale, *Études et tableaux statistiques*, Document n° 4007, mars 1971. Tout laisse présumer que ces inégalités régionales, à première vue déconcertantes, correspondent pour une part à des différences de structure

sociale (par exemple la présence, dans les régions de grande culture proches de l'agglomération parisienne d'un prolétariat rural important, ou encore le poids de la population ouvrière dans les départements du Nord). Il reste que les caractéristiques distinctives de la paysannerie — poids des habitudes collectives lié à l'ancienneté de la classe, dépendance marquée des comportements à l'égard des cultures locales et régionales, absence de critère univoque de classement social, comme le niveau de diplôme ou les tranches de salaires — interdisent de transposer directement et mécaniquement la problématique des inégalités sociales devant l'enseignement à l'étude des relations entre les paysans et l'École.

8. Source : G. JEGOUZO, B. ROZE, *Le destin scolaire et social des jeunes d'origine agricole (enquêtes en Bretagne)*, Rennes, INRA, 1972.

CULTURE PAYSANNE RÉGIONALE ET RÉSISTANCES A L'INTENSIFICATION : LE CAS DE LA SARTHE

1. La conversion à l'herbe ; la diffusion du «modèle normand»

Au lieu de passer, comme en Bretagne, par la modernisation et la conversion du régime intensif traditionnel, le retour de l'intensification à la petite culture suppose, dans la plupart des autres régions, le renversement d'une tendance séculaire à la «désintensification» qui caractérise l'évolution d'ensemble de l'agriculture paysanne depuis 1880, et qui se manifeste principalement par le recul des surfaces cultivées et des emblavures (que compense l'augmentation des rendements) et par la progression des surfaces «couchées en herbe» (9). A la fin du XIX^e siècle, l'agriculture sarthoise est suffisamment prospère et repose sur une paysannerie moyenne suffisamment établie pour pouvoir suivre ce mouvement, comme l'y incite par ailleurs la diminution de la main-d'œuvre, liée à la baisse déjà ancienne de la natalité et à l'ampleur d'un exode agricole précoce (cf. tableau 1) (10). Entre 1860 et 1950, les labours et les cultures maraichères perdent, dans la Sarthe, plus de cent mille hectares ; leur recul correspond, en moins accentué, à leur chute spectaculaire dans la Manche (entre 325.000 et 400.000 hectares en 1862, moins de 100.000 en 1949) ou même (en dépit de la résistance de la plaine de Caen) dans le Calvados. Le blé perd au moins 30.000 hectares, le

seigle 13.000, l'orge s'étrondit (comme dans la Manche) ; la surface consacrée à la culture des pommes de terre diminue de moitié ; le chanvre lui-même régresse. Inversement, les prés naturels et les herbages augmentent (entre 50 et 75.000 hectares en 1862, entre 135 et 170.000 en 1949). Cette «conversion» de l'agriculture sarthoise à l'herbe se fait, en effet, surtout par l'extension des herbages, prairies permanentes non fauchées et seulement pâturées ; avec plus de 70.000 hectares en 1949 (contre moins de 25.000 en 1913), la Sarthe rejoint le peloton des grands départements herbagers traditionnels, comme l'Eure et la Seine Maritime ; comme en Normandie, l'avancée des herbages va de pair avec un recul des prairies artificielles, qui perdent entre 18.000 et 24.000 hectares. Vers 1950, malgré les différences qui la séparent des départements dont la vocation herbagère est plus ancienne et plus «naturelle», la Sarthe se trouve englobée dans une zone d'élevage intensif, à la normande, qui s'étend, de l'Orne au Maine-et-Loire et à l'Ille-et-Vilaine, à l'ensemble des départements de l'Ouest intérieur. La «normandisation» de l'agriculture sarthoise se poursuit après 1950 ; en 1975, les surfaces toujours en herbe dépassent, avec 233.000 hectares, la superficie des terres labourables (cf. tableau 2).

Tableau 1 — Évolution démographique comparée de la Sarthe et des départements bretons

	1886	1906	1926	1946	1954	1968	1975
Population totale							
Côtes-du-Nord	628.256	611.506	552.788	526.955	503.178	506.102	525.556
Finistère	707.820	795.103	753.702	724.735	727.847	768.929	804.088
Morbihan	535.256	573.152	543.175	506.884	520.978	540.474	563.588
Sarthe	436.111	421.470	387.482	412.214	420.393	461.839	490.385
Taux de natalité (pour mille)							
	(1881-86)	(1901-06)	(1921-26)	(1936-46)		(1962-68)	(1968-75)
Côtes-du-Nord	25,4	26,3	24,1	16,5	—	16,9	16,0
Finistère	30,8	30,4	23,4	15,6	—	17,3	16,2
Morbihan	27,5	26,7	24,4	16,8	—	18,5	17,4
Sarthe	17,9	19,5	20,8	18,9	—	19,7	18,3
Solde migratoire							
	(1881-86)	(1901-06)	(1921-26)	(1936-46)	(1946-54)	(1962-68)	(1968-75)
Côtes-du-Nord	— 12.632	— 14.861	— 18.807	— 4.019	— 49.900	— 7.735	+ 8.991
Finistère	+ 9.664	— 18.411	— 38.402	— 40.997	— 42.300	— 3.960	+ 14.451
Morbihan	— 4.868	— 13.234	— 20.295	— 36.744	— 20.900	— 9.535	+ 3.391
Sarthe	+ 658	+ 2.496	— 4.744	+ 18.308	— 27.300	— 5.191	+ 1.702
Population agricole*							
a) Exploitants							
Côtes-du-Nord	58.806	50.436	52.249	46.659	—	40.528	26.640
Finistère	60.117	56.034	55.874	48.909	—	42.456	28.610
Morbihan	45.454	44.670	45.094	40.937	—	35.156	23.080
Sarthe	35.492	39.862	34.170	28.191	—	22.064	14.415
b) Salariés agricoles							
Côtes-du-Nord	35.719	46.023	49.837	43.225	13.360	7.336	4.285
Finistère	40.955	60.239	58.566	52.142	13.980	7.260	4.075
Morbihan	33.169	40.939	44.494	40.488	13.300	6.392	3.470
Sarthe	30.309	26.215	29.406	28.557	15.960	7.036	4.030

Source : Recensement Général de la Population.

* Population masculine seulement. Le recensement de 1886 ne distingue pas entre les «propriétaires exploitants» et les «propriétaires faisant exploiter» ; celui de 1906 confond les agriculteurs et les patrons pêcheurs, ainsi que les ouvriers agricoles et les ouvriers pêcheurs.

9. Cf. J. KLATZMANN, *op. cit.*, notamment p. 349. Sur l'opposition entre la «France des blés», chère aux agronomes, et cette «autre France» qu'est la «France de l'herbe», cf. F. BRAUDEL, *Les structures du quotidien*, Paris, A. Colin, 1980, p. 94.

10. Des 1865, H. Taine oppose, dans ses notes de voyage, la désolation de la lande bretonne («L'Écosse du Nord, sans montagnes») à la prospérité riante du bocage sarthois : «Vers Le Mans» (Taine vient de Paris, en chemin de fer) et un peu avant, tout change. Le pâturage commence : les prés, comme en Normandie, sont entourés de hautes haies vives, pleines de grands arbres, chaque pré est ainsi dans son cadre».

Du Mans à La Flèche, «le paus est charmant» ; Taine voyage sur l'impériale de la diligence, «parmi toutes sortes de légumes en bouquet, d'arbres épanouis». H. TAINÉ *Carnets de voyage. Notes sur la Province, 1863-1865*, Paris, Hachette, 1897.

Sur la montée et l'enrichissement d'une paysannerie moyenne, héritière des «bordagers» aisés de l'Ancien Régime et sur le mouvement de concentration des terres, qui s'amorce dès le Second Empire, cf. P. BOIS, *Paysans de l'Ouest, des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, Flammarion, 1971, notamment p. 48 sq.

Tableau 2 — Exode agricole, concentration des terres et intensification
(Évolution comparée de la Sarthe et des départements bretons)

	1955	1963	1967	1970	1975
Nombre d'exploitations					
Côtes-du-Nord	52.291	46.440	42.237	39.998	32.917
Finistère	46.220	46.110	41.633	37.501	31.270
Morbihan	44.937	40.920	35.882	33.035	27.810
Sarthe	32.476	29.344	25.780	23.563	18.279
Superficie moyenne des exploitations (SAU) (ha)					
Côtes-du-Nord	9	10,8	11,6	13,8	16,5
Finistère	10,9	10,9	11,6	13,7	14,6
Morbihan	11,6	12,7	11,9	14,9	15,3
Sarthe	15,0	16,3	16,5	19,3	23,9
Utilisation du sol.					
Taux des surfaces toujours en herbe (%)					
Côtes-du-Nord	29,6	18,2	18,8	19,4	14,9
Finistère	16,7	18,3	17,3	16,7	13,6
Morbihan	22,0	23,0	27,4	28,7	18,4
Sarthe	47,5	55,2	61,0	55,0	52,3
Taux de terres labourables consacrées aux cultures fourragères (%)					
Côtes-du-Nord	—	34,3	48,9	47,3	57,3
Finistère	—	38,2	45,7	51,4	64,5
Morbihan	—	50,9	46,6	42,9	58,0
Sarthe	—	35,3	37,2	32,8	34,1

Sources : Ministère de l'Agriculture, R.G.A. 1955, 1970 ; enquêtes communautaires 1963, 1967, 1975.

Combinaison, par le biais de l'élevage bovin mixte, de la forme supérieure du régime extensif, réservée à «l'aristocratie» des éleveurs (l'engraissement des bêtes à viande) et de sa forme «populaire», adaptée aux ressources et aux traditions des régions et des paysanneries pauvres (l'élevage laitier), le «modèle normand» se prête à toute une série de combinaisons et de dosages, dont la souplesse a sans doute beaucoup favorisé sa diffusion. Comme en témoignent le recul moins prononcé des prairies artificielles, ou encore le maintien des cultures fourragères, l'agriculture sarthoise constitue une solution de compromis entre l'élevage et la polyculture, entre le régime intensif à l'ancienne et la montée de l'extensification ; la «conversion à l'herbe» s'est réalisée progressivement, plus ou moins vite et plus ou moins complètement selon les différentes régions du département. Ainsi, la polyculture a beaucoup mieux résisté, du moins jusqu'aux alentours de 1950, dans les régions pauvres, surpeuplées et où la petite propriété prédomine, c'est-à-dire, en gros, dans la moitié Sud-Est de la Sarthe ; et il faut encore distinguer entre le retard général de cette zone et la résistance de l'ilot fertile du Belinois, ou, à l'opposé, entre les régions d'herbage proprement dites, comme le Saosnois, la plaine d'Alençon ou le Perche, et celles où le développement de l'élevage repose, pour une part plus importante, sur les cultures fourragères, comme la Champagne mancelle (11).

Cette orientation technico-économique — que symbolise assez bien le succès durable de la vache normande, qui a fini par faire figure de vache sarthoise «authentique» (12) — va de pair avec une transformation générale du mode de vie et avec la diffusion

d'un ensemble de traits de culture qui concernent aussi bien le costume ou les habitudes alimentaires que l'organisation du travail ou la division des tâches entre les sexes. Ainsi, le costume du paysan sarthois, très proche, vers 1830, du costume des paysans d'ancien régime (veste, gilet, culotte, guêtres), s'est beaucoup rapproché, vers la fin du siècle, du costume du paysan normand, dont il reprend les principaux éléments, la blouse (ou biau) bleu foncé, les sabots, la casquette, le pantalon marron ou bleu, le ruban ou le foulard noué autour du cou (13). On retrouverait sans doute aussi l'influence du «style normand» dans l'évolution du mobilier, et, bien sûr, dans celle du paysage champêtre ; la combinaison, de plus en plus fréquente, de la haie, du pâturage et des pommiers accentue la ressemblance entre le «bordage» sarthois et le «clos» (14). A ces transformations correspond l'adoption d'une définition particulière de l'excellence paysanne à laquelle se rattache tout un système de valeurs et de hiérarchies relatives aux travaux, aux compétences professionnelles, aux productions, aux signes de richesse et de prestige, etc. et que personnifient des types de paysans exemplaires, suffisamment proches pour pouvoir être érigés en modèles. C'est sans doute l'herbager aisé (par exemple celui du Pays d'Auge ou du Bessin, que sa prospérité distingue de la masse des petits paysans du bocage Bas-Normand), qui se rapproche le plus de l'idéal raisonnable que les paysans sarthois s'efforcent d'atteindre (15). A la différence du gros céréalier (personnifié surtout par le Beauceron) qui appartient, lui, à une autre agriculture et à un autre monde, l'herbager est un paysan ; mais il se distingue du

11. Cf. G. PIERRET, *La nécessité économique de l'aménagement du territoire dans le Maine*, Le Mans, J. Martin et Cie, 1960.

12. Sur le prestige ancien de la race normande (dû pour une part à la popularité des «bœufs gras» exhibés au Carnaval de Paris sous la Monarchie de Juillet) et sur sa diffusion vers les «marchés» de la Normandie, entre 1880 et 1914, cf. SARRAZIN, *La race bovine normande*, 1962, p. 36 et 133.

13. Sources : A. HUGO, *La France pittoresque*, Paris, Delloye, 1835 ; A. DAUZAT, «Les costumes régionaux», *La Nature*, décembre 1932 ; A. SAINSAARD, *Costumes folkloriques, provinces françaises*, Paris, Éd. Fleurus, s.d.

14. Témoin encore cette description du mode de vie des fermiers bas-normands au XIX^{ème} siècle, qu'il ne serait pas nécessaire de retoucher beaucoup (émervaille-

ment anachronique pour «l'aisance» mis à part) pour l'adapter au cas du paysan sarthois «moyen» des années 1950 : «Les hommes sont adonnés aux travaux agricoles (...). Les femmes sont chargées des détails intérieurs et du soin des bestiaux ; c'est à elles aussi qu'est confiée la fabrication du fromage (...). Les cultivateurs et les fermiers vivent dans une grande aisance ; ils se nourrissent de pain de froment, de viande de bœuf et de mouton, et de lard salé ; leur boisson est le gros cidre et l'eau de vie (...). La population relativement à la surface n'est pas très considérable ; c'est à cette cause jointe à la bonne qualité des terres que l'on doit la grande aisance des cultivateurs». Cité in J. VIDALENC, *Le peuple des campagnes*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 1969, p. 171.

15. Témoin, entre autres, l'emprunt du titre de «Maître» et de «Maîtresse», couramment employé, naguère encore, pour désigner indistinctement tous les exploitants sarthois.

paysan ordinaire, d'abord par l'allègement de la charge de travail, et, plus encore, par ce que signifie cet allègement, l'exemption des tâches les plus pénibles, les plus manuelles et les plus physiques — les « corvées » — la possibilité de mener un genre de vie « libéral », qui l'assimile au gentilhomme campagnard ou aux propriétaires fonciers qui vivent de leurs rentes. Dans cette perspective, les compétences techniques qui définissent le petit paysan traditionnel comme producteur passent au second plan, éclipsées par des qualités de négociant, la méfiance, la ruse, la « malice » ; le paysan accompli est d'abord celui qui sait vendre et marchander. C'est aussi celui qui sait vivre : les indicateurs et les signes de prestige — l'étendue et la qualité des terres plutôt que le volume du capital d'exploitation, le troupeau plutôt que l'outillage renvoient plus au loisir qu'au travail (16). C'est avec cet héritage culturel que doit compter la réforme de l'habitus professionnel des agriculteurs sarthois ; il faut remonter à ces hiérarchies pour comprendre les obstacles à l'intensification liés au sentiment inconscient, mais vivace, de ce qui est convenable, honorable, de ce qui classe et de ce qui déclasse. Revenir à l'intensification, c'est, en effet, soit viser trop haut en se donnant le modèle inaccessible du céréalier, soit revenir à des formes de production dévalorisées (par exemple l'élevage de porcs ou de volailles par rapport à l'élevage « noble » des bovins) et à des pratiques déconsidérées parce que réservées naguère encore à la paysannerie et aux régions pauvres et « arriérées ».

2. La paysannerie sarthoise et l'École

Issus, sauf exception, de la paysannerie (et, semble-t-il, de la paysannerie locale), formés dans un état du système scolaire caractérisé par une coupure nette entre l'enseignement primaire et les autres ordres d'enseignement, la très grande majorité des agriculteurs sarthois en place ont suivi le cursus scolaire modal traditionnellement réservé aux enfants de paysans et aux futurs agriculteurs : études primaires sanctionnées ou non par l'obtention du CEP, interruption des études à l'âge minimum légal (quatorze ans depuis 1936), absence de formation professionnelle préalable à l'installation, ou formation professionnelle réduite à la fréquentation des cours post-scolaires (cf. tableau 4). La conversion de l'attitude de la paysannerie sarthoise à l'égard de l'École semble avoir été particulièrement tardive ; d'après une enquête réalisée en 1966 dans un village du canton de Bouloire, aucun des 52 enfants d'agriculteurs ayant fréquenté l'école communale entre 1942 et 1956 n'était entré en sixième, quatre seulement étaient entrés dans un centre d'apprentissage ; de 1957 à 1965, sur 48 enfants d'agriculteurs, 8 seulement étaient entrés en sixième, et 4 dans un CET (alors que la poursuite d'études au-delà de l'école primaire tendait à se généraliser pour les enfants de commerçants, d'artisans et même d'ouvriers) (17).

Le handicap scolaire de la paysannerie s'explique d'une manière générale, d'une part par des mécanismes d'élimination et de dissuasion proprement scolaires, qui frappent les enfants originaires de la paysannerie, au même titre que les enfants issus des classes populaires, et dont l'action se fait d'autant plus sentir que l'on va vers les couches les plus démunies, économiquement et culturellement, de la paysannerie et d'autre part, par la réticence traditionnelle des familles paysannes à l'égard de l'École, réticence d'autant plus marquée et d'autant plus assurée que l'on va, au contraire, de la paysannerie pauvre vers les couches les plus anciennes, les mieux établies et les plus « empaysannées » de la paysannerie moyenne. A l'inverse de ce qu'on observe en Bretagne, ce processus s'est trouvé renforcé dans le cas particulier de la Sarthe par la concurrence durable des filières de placement extra-scolaire et par le retard avec lequel la paysannerie a pris

conscience des menaces, plus longtemps dissimulées, qui pesaient sur son avenir. Pour les héritiers présomptifs ou potentiels, dont l'avenir semble longtemps assuré (le nombre d'exploitants décroît, certes, mais pas aussi vite pour que la paysannerie moyenne se sente réellement menacée), la poursuite d'études est jugée non seulement inutile et coûteuse mais dangereuse, dans la mesure où elle risque de les détourner de l'agriculture. La rareté des passages par l'enseignement agricole s'explique sans doute par le sous-équipement du département (un seul établissement d'enseignement à temps plein pour les garçons jusqu'en 1963), mais aussi par le caractère « désintéressé » de cette formation (du moins tant que les diplômes ne permettent pas d'obtenir des avantages financiers) et par la méfiance prolongée d'une paysannerie sûre de sa propre culture professionnelle à l'égard d'un enseignement jugé trop « théorique » (18). Pour les « déshérités », cadets ou enfants des familles les plus défavorisées, la prolongation de la scolarité, y compris dans un centre d'apprentissage, a pu faire longtemps figure de luxe inutile étant donné la permanence de débouchés non qualifiés et relativement bien rémunérés.

Tableau 3 — Offre de scolarité et scolarisation

	Côtes du Nord	Finistère	Morbihan	Sarthe
Alphabétisation				
(% d'illettrés dans la population âgée de plus de 10 ans)				
1921	14,6	18,3	18,5	8,9
1946	4,6	6,6	6,5	2,4
Nombre d'établissements du second degré				
1959-60 public ...	64	96	48	40
privé	74	112	73	41
1969-70 public ...	66	97	56	64
privé	76	117	93	41
Taux de scolarisation réels en sixième				
1959-60	49,2	61,8	41,8	31,4
1969-70	79,3	87,4	79,7	66,9

Sources : Recensement Général de la Population ; Ministère de l'Éducation Nationale, statistique des enseignements.

Contrairement, en effet, à une idée communément admise, la tendance à la « désintensification » ne se traduit pas nécessairement par une diminution rapide du nombre des emplois agricoles (cf. tableau 1) ; le déclin régulier de l'artisanat et des petites industries traditionnelles est compensé, dès le dernier quart du XIX^e siècle, par la première expansion industrielle et par le développement commercial et administratif du Mans, et, après la crise de 1930, par les implantations d'usines liées aux mesures de « décentralisation stratégique ». Après 1950, la chute de l'offre d'emplois agricoles coïncide avec le développement rapide de l'offre d'emplois industriels locale (2.000 salariés aux usines Renault du Mans en 1940, 4.000 en 1950, 7.000 en 1956, 9.000 en 1958) et par l'appel de main-d'œuvre en provenance de la région parisienne (19).

16. L'émoi, par exemple, le portrait que G. Flaubert trace du père d'Emma Bovary, paysan normand « typique » du Second Empire. « Cultivateur des plus aisés », le « Père Rouault » qui « excelle dans les marchés », ne « retire pas volontiers les mains de ses poches » et « n'épargne point la dépense pour tout ce qui regarde sa vie, voulant être bien nourri, bien chauffé, bien couché » ; il aime « le gros cidre, les gigots saignants, les glorias (mélange de café sucré chaud et d'eau de vie, encore très en honneur dans les fermes sarthoises dans les années 1950) longuement battus ».

17. Cf. C. GRIGNON, « L'orientation scolaire des élèves d'une école rurale », *Revue Française de Sociologie*, IX, n° spécial, 1968, p. 218-226.

18. De 1930 aux années cinquante, c'est l'enseignement ménager féminin et surtout l'enseignement post-scolaire agricole, dispensé par les institutrices, qui tiennent lieu d'enseignement agricole, le certificat d'études agricoles (90 diplômés en 1938, 263 en 1949, 2.661 de 1932 à 1951) étant de loin le diplôme le plus répandu.

19. Sur l'émigration de la main-d'œuvre sarthoise vers la région parisienne et sur les « techniques de drainage » mises en œuvre par certaines firmes (notamment Citroën) dans les années cinquante (recrutement direct dans les centres d'apprentissage, ouverture de bureaux d'embauche), cf. G. PIERRET, *La nécessité économique de l'aménagement du territoire dans le Maine* op. cit. p. 135.

Tableau 4 — Age de fin d'études (en %)

	13-14 ans	15-16 ans	17-19 ans	20 ans et plus
Population non scolaire de 17 ans ou plus				
Côtes-du-Nord				
17-19 ans	6,3	46,4	38,2	—
20-24 ans	11,0	22,7	50,0	10,6
25-34 ans	27,7	19,4	31,9	15,6
35 ans et plus	44,8	10,7	8,2	3,8
Ensemble	38,2	14,0	16,5	6,5
Finistère				
17-19 ans	3,3	44,5	41,3	—
20-24 ans	6,6	21,7	53,7	12,4
25-34 ans	15,3	22,3	39,9	17,2
35 ans et plus	47,2	16,3	11,9	3,7
Ensemble	37,1	18,5	21,2	6,7
Morbihan				
17-19 ans	5,2	45,9	40,2	—
20-24 ans	11,9	25,0	48,8	9,0
25-34 ans	27,0	20,9	33,5	13,1
35 ans et plus	47,7	11,6	9,2	3,5
Ensemble	39,0	15,6	18,3	5,7
Sarthe				
17-19 ans	13,0	51,3	22,3	—
20-24 ans	25,4	23,8	36,8	6,3
25-34 ans	44,9	10,9	26,8	11,7
35 ans et plus	47,5	7,2	11,2	3,4
Ensemble	43,4	11,3	15,7	5,2

Source : Recensement Général de la Population, 1975.

En outre, tout se passe comme si l'on assistait, en matière d'enseignement et de culture, à un processus voisin de celui que l'on observe en matière économique et comme si la paysannerie sarthoise moyenne, titulaire d'un «capital scolaire» de type ancien, dévalorisé et dévalué, se trouvait, là aussi, être la victime indirecte de sa «prospérité» passée. Il faut, en effet, rapprocher le

retard scolaire actuel du département, qui se marque, entre autres, par sa relégation en queue du classement des départements selon le taux réel d'entrée en sixième (77^{ème} en 1969) (20), de son avance passée, dont témoignent les taux d'alphabétisation élevés du début du siècle : 5 % seulement d'illettrés chez les garçons de dix à quatorze ans, 3,6 % chez les filles du même âge dans la Sarthe en 1901 (contre 15,6 % de garçons et 18,4 % de filles dans le Morbihan, presque autant dans le Finistère) ; 8,9 % d'illettrés dans l'ensemble de la population sarthoise en 1921 (21). Dans ce département traditionnellement partagé politiquement, l'école laïque n'a fait nulle part l'unanimité contre elle ; elle n'a pas rencontré, comme c'est le cas dans l'Ouest breton, la résistance d'une culture populaire paysanne, ancrée dans la religion et dans la langue régionale ; elle a bénéficié en revanche de la montée, après 1875, d'une nouvelle génération d'hommes politiques, républicains ou radicaux modérés, et sans doute aussi de l'intérêt pour le « Progrès » et pour la « Science » qui accompagne la première vague d'industrialisation et de modernisation du Mans (22). Ainsi, le développement de l'agriculture sarthoise et la constitution d'une paysannerie moyenne vont de pair avec l'implantation d'une école primaire rurale solide, qui réalise un début de « désenclavement culturel » de la paysannerie, mais qui enferme du même coup celle-ci dans un type figé de relations avec l'École et avec l'instruction. Temps fort du calendrier communal entre les deux guerres, le jour du certificat d'études représente à la fois le « triomphe » de l'instituteur et l'interruption définitive des études ; il symbolise particulièrement bien le compromis passé entre l'École et la paysannerie, celle-ci consentant à admettre et même à reconnaître celle-là et à lui confier ses enfants, mais à la condition que ce soit dans des limites bien établies. La prolongation des études au-delà de l'école primaire ne serait sans doute pas restée aussi longtemps exceptionnelle, si, en plus des risques et des coûts qu'elle comporte au niveau de la famille, elle ne s'était heurtée, au niveau du groupe local, à ce *statu quo* érigé en norme collective et si elle n'avait constitué, au sens propre, une transgression, suffisamment sanctionnée pour décourager les instituteurs trop entreprenants et les parents trop ambitieux. Le sentiment d'être quitte avec l'école dès lors que l'on est quitte avec l'école primaire (ne serait-ce que sur la base minimum de l'assiduité) a sans doute beaucoup fait pour renforcer la « bonne conscience culturelle » de la paysannerie sarthoise et pour différer, du même coup, la conversion de ses attitudes en matière de scolarité et d'éducation.

LES INÉGALITÉS SOCIALES DEVANT L'INTENSIFICATION

Par delà les traits généraux qu'elle permet de dégager, la recherche des conditions sociales de production de la culture commune aux paysans d'une région donnée fait entrevoir ce que cachent aussi bien la critique technocratique de la « mentalité paysanne » traditionnelle que les célébrations populistes, à savoir l'existence de différences et d'inégalités entre les groupes, que ce soit en ce qui concerne les attitudes à l'égard de l'École, la distance, voulue ou forcée, par rapport aux agents et aux institutions de conseil et « d'encadrement », l'attachement aux valeurs et aux modèles anciens, l'ancienneté même de ces modèles, dépassés depuis longtemps pour les agriculteurs d'avant-garde, encore prestigieux pour ceux auprès de qui ils se diffusent en dernier. Le degré auquel les paysans sont enclins à rompre avec les habitudes et les usages traditionnels dépend évidemment de celui auquel ils sont engagés dans l'économie de marché et soumis à ses sanctions. Mais les chances de se convertir

à l'intensification et de pouvoir la pratiquer ne sont pas seulement fonction de la situation économique des exploitants (23) ; elles augmentent à mesure que s'atténuent les handicaps culturels liés à l'isolement, au manque d'intégration, aux inégalités devant l'instruction, etc. Comme le montrent les études de cas qui suivent, la conversion à l'intensification n'a ni le même rendement, ni, à la limite, le même sens pour les pionniers dont elle a assurée la réussite économique et la promotion sociale, et pour les exploitants plus jeunes ou moins précoces pour qui elle tend à constituer une condition d'entrée ou de maintien dans la profession. Ainsi qu'on l'a souvent remarqué, les intensificateurs se sont recrutés en priorité parmi ceux qui bénéficiaient d'un réseau de relations étendu et influent, que ce soit au niveau local ou à celui des organisations professionnelles. Mais il ne suffit pas, comme pourrait le faire un informateur suffisamment renseigné, de décrire le jeu des clientèles ; il faut encore examiner

20. Source : Ministère de l'Éducation Nationale, doc. cité. En 1959, le taux de scolarisation en sixième était seulement de 31,4 % de la population scolarisable (contre 61,8 % dans le Finistère).

21. Source : Recensement Général de la population, années 1901 et 1921.

22. Soit quelques indicateurs, qui permettent de mesurer l'ampleur du mouvement de modernisation et d'urbanisation qui suit le « boom » déclenché par la réalisation de la liaison ferroviaire avec Paris et de saisir cette atmosphère « dynamique », mélange d'affairisme et de valeurs républicaines : succession de grands travaux (construction entre 1888 et 1891 d'édifices monumentaux, Caisse d'Épargne, Bourse de Commerce, Hôtel des Postes entourant symboliquement la Place de la République, cœur de la ville moderne, construction, en 1897, d'un réseau de

tramways électriques, inauguration, en 1905, d'un nouvel hôpital), succès remportés par des industriels novateurs (comme la dynastie des Bollée), toponymie nouvelle résolument républicaine (Boulevard R. Levasseur - député à la Convention - reliant la Place de la République à la Place de la Préfecture, avenue Thiers, desservant la gare, rue et pont Gambetta, rue Voltaire, rue Sieyès, etc...). Témoin encore, plus directement liées à la modernisation et à la « déruralisation » des campagnes, la construction, entre 1871 et 1884, de nombreuses lignes de chemin de fer secondaires (La Flèche-Sablé, Sablé-Sillé, Sillé-Mamers, etc...) et la réalisation, de 1872 à 1897, d'un réseau dense de tramways départementaux rayonnant à partir du Mans (voir notamment R. TRIGER, *Les grandes transformations anciennes et modernes de la ville du Mans*, Le Mans, Monnoyer, 1907).

23. Comme l'ont montré les enquêtes de P. RAINELLI.

comment se répartissent les chances de faire partie d'une clientèle et de participer au jeu. Même si elle a pu prendre parfois la forme d'un conflit de générations (et bien qu'on puisse, là comme ailleurs, faire état, à titre de contre-exemple, de «miraculés» sortis du rang) la conversion à l'intensification n'a guère touché — du moins dans la Sarthe — que des «héritiers» appartenant déjà aux couches supérieures de la paysannerie, issus de familles «éclairées», connues pour leur réussite professionnelle, installées dans les régions les moins défavorisées, etc. Loin d'aller nécessairement de pair avec sa démocratisation, la diffusion de l'intensification n'exclut pas une sélection de plus en plus rigoureuse des «candidats» (qui ne s'opère pas seulement par l'intermédiaire de règlements et de critères officiels dont il est à peine besoin de rappeler qu'ils constituent eux-mêmes des enjeux). Outre que l'augmentation du volume et du prix des équipements et la hausse des taux d'intérêt élèvent le niveau du capital de départ dont doivent disposer les exploitants, les chances d'obtenir les moyens de se conformer à des normes auxquelles il est de plus en plus difficile de se soustraire dépendent du degré auquel le «profil» du demandeur laisse espérer qu'il possède les dispositions requises pour se conformer à ces normes ; d'où, sans doute, l'importance accordée à la caution morale que les familles peuvent apporter (par leur notoriété, leur réussite professionnelle, leur «honorabilité») et aux indices, véritables schibboleth, qui témoignent de l'esprit «d'ouverture» et de «dialogue». Condition quasi nécessaire pour être retenu, celui-ci recouvre tout un ensemble de pré-dispositions et de pré-savoirs, un langage et des manières qui supposent le plus souvent la prolongation de la scolarité au-delà de l'école primaire, le passage par l'enseignement agricole ou la fréquentation des mouvements de jeunesse d'inspiration catholique, la probabilité de parcourir tout ou seulement partie de cursus idéal étant elle-même fonction, entre autres, du niveau de l'offre d'éducation locale, de la distance sociale de la famille par rapport à celle-ci, de son appartenance et de sa pratique politique et surtout religieuse, de l'existence de «précédents» connus et proches, etc.

Étude de cas n° 1

50 hectares de bonne terre dans une bonne région (la Champagne mancelle), 40 ans, quatre enfants, Robert T. occupe des positions multiples dans les groupements professionnels. Spécialisée dans la production de viande bovine (18 charolais, une quinzaine de taurillons, «moi je vais au lait chez le voisin») et dans la production de porcs (une cinquantaine de truies, 1.000 à 1.200 porcs par an), son exploitation est organisée et gérée sur le modèle d'une entreprise. Robert T., qui emploie un salarié à temps complet («cinq à six millions par an») se dit «heureux d'être agriculteur (...). Si on exploite bien, on a un revenu convenable... Personnellement, j'avoue que je suis un mauvais financier. Mais si vous avez une bonne production, vous dominez tous ces problèmes-là. L'art de gagner de l'argent en agriculture, c'est l'art de produire moins cher que les autres, et puis c'est tout. Je veux dire que si vous avez un prix de revient bas, vous avez toujours une marge ; si vous avez un prix de revient haut, vous risquez de travailler en déficit. Pour avoir une bonne marge, il faut sevrer aujourd'hui 19 à 20 porcelets par truie, il faut avoir un indice de consommation bas, il y a des normes, il faut les atteindre, et puis c'est tout».

Bien qu'il ait fréquenté des mouvements de jeunesse (catholiques), Robert T. trouve sa formation de départ insuffisante : «On arrive dans une phase où on n'a pas tellement été préparés. Moi, j'ai simplement mon certificat ; vous savez, il y a vingt ans... Pour produire, on n'a pas de problèmes ; celui qui est observateur, qui s'informe un peu, il y arrive toujours. Mais il y a que pour se sentir à l'aise dans toutes les réunions, dans tout ce qui concerne l'agriculture, faut une certaine formation qui nous manque. Surtout maintenant, il y a une formation qui compte davantage que dans le temps, c'est le dialogue, il y a beaucoup de discussions... Et moi, je vois très bien qu'à des réunions, il y en a qui ont l'art de dire ce qu'ils ne pensent pas, et moi je ne peux même pas dire ce que je pense !». Si Robert T. (qui exagère sans

doute ses inhibitions) a pu malgré tout se convertir avant beaucoup d'autres à l'intensification, c'est sans doute parce qu'il réunissait par ailleurs un certain nombre d'avantages. Issu d'une famille aisée («chez mes beaux-parents, dit sa femme, on était une douzaine à table, il y avait une bonne avec son mari, trois ouvriers ; il y avait déjà une salle d'eau»), installé à 22 ans sur une partie de l'exploitation paternelle, Robert T. a disposé d'un capital de départ relativement important : «On a commencé par quatre truies, je me souviens, mais on a eu la chance de reprendre le cheptel après mes beaux-parents. On avait des bêtes à l'étable, des bœufs à vendre assez vite». C'est sur cette base qu'il a entrepris, dès son installation, la modernisation radicale de l'exploitation : «C'était resté vraiment très traditionnel, des prairies, comme beaucoup de nos voisins encore, c'était la vache laitière, on gardait les bœufs trois ans, on les engraisait ; mon mari a vraiment tout bousculé, au bulldozer, tout ça, on a un champ qui fait un kilomètre de long». Par ailleurs, l'histoire de Robert T. et de ses frères, tous installés dans la région, constitue un cas exemplaire de gestion réussie du «capital social» familial : «On est cinq frères ; ça fait 20 ans qu'on est en CUMA ; on a changé, on a été en co-propriété, on a été en CUMA, ça dépend (des avantages liés aux différentes formules), mais on a toujours eu le matériel en commun». Les liens d'entraide que les frères T. sont parvenus à maintenir ne se traduisent pas seulement par des avantages pratiques et économiques appréciables ; le début «d'effet de clan» qu'ils parviennent à produire multiplie le prestige et l'influence de chacun des membres de la famille, compensant ainsi la perte de capital économique résultant du partage.

Entré à temps dans la voie de la modernisation, Robert T. bénéficie d'une sorte de rente d'opportunité et d'antériorité. «L'engrenage», si souvent redouté par les agriculteurs moins favorisés, joue pour lui dans le bon sens : la réussite appelle la réussite, chaque étape de la carrière et de la modernisation de l'exploitation sert de tremplin, l'accumulation se réalise pour ainsi dire d'elle-même, au fil du temps. «J'ai dû commencer (la production de porcs) en 65. J'ai monté et défait les bâtiments plusieurs fois, parce qu'on n'est jamais dans le coup, hein ! (rire). On a démarré avec une production modeste, ça a fait boule de neige, en auto-financement souvent. A vrai dire, je n'ai jamais eu de gros problèmes financiers ; on en a toujours un peu, mais enfin, ce n'est pas ça qui m'a empêché de dormir (...). J'ai acheté une part de 18 hectares, mais j'ai passé au bon moment ; je crois qu'on devait avoir 15 millions à trois du cent sur 25 ans. Alors ça c'était réellement un avantage sensationnel». L'exemple des degrés du «cursus fiscal» (du «forfait» au «réel» en passant par la «TVA») illustre bien le double effet — de blocage pour ceux qui ont peu de chances de pouvoir les franchir et d'accélération pour ceux qui les ont franchis à temps — des seuils qui commandent l'accès aux étapes supérieures de la carrière et aux couches supérieures de la paysannerie : «Quand on arrive au réel, si on n'a pas d'amortissements, ben, on paye, quoi. Alors on réinvestit, on remet ça... Celui qui est passé au réel, il est pris dans la mécanique du tout en avant. Les bonnes années, s'il investit pas, il redonne ; donc il va avoir tendance à réinvestir régulièrement, donc il va augmenter sa production». L'aspect quasi-automatique de sa réussite explique sans doute l'optimisme à toute épreuve de Robert T. et sa philosophie «d'entrepreneur entreprenant» : «Plus on avance dans le temps et plus on se dit qu'on a eu raison de foncer. Avec l'inflation tellement galopante, on a toujours raison».

L'exemple de Robert T. met en évidence les clivages qui séparent la nouvelle élite paysanne de la masse de la paysannerie moyenne sur le déclin (il n'est pas facile de dire si l'intensification lui a seulement permis de maintenir sa position ou si elle a encore accru l'écart originel entre sa famille et la paysannerie moyenne). Si le style de vie des T. conserve des traits caractéristiques de la variante paysanne et rurale du style de vie populaire, comme la pratique de la chasse, de la pêche ou du foot-ball (Robert T. est dirigeant d'une équipe locale), il s'en distingue par l'emprunt de pratiques caractéristiques du style de vie des industriels ou des cadres supérieurs, comme les voyages ou les sports d'hiver, d'autant plus classantes, à l'intérieur de la paysannerie, qu'elles

sont particulièrement difficiles à concilier avec les contraintes du métier et de la condition (notamment dans le cas des éleveurs). Conséquence de la présence d'un ouvrier à temps complet, la division du travail entre les sexes s'éloigne du type courant dans la petite paysannerie traditionnelle (qui se perpétue sous une forme modernisée dans la «petite bourgeoisie paysanne» des exploitations laitières intensives) et se rapproche du modèle en usage dans les grandes exploitations du Bassin Parisien ou de Picardie : Madame T. s'occupe essentiellement de sa maison. Surtout Robert T. est presque assuré, privilège rare, d'avoir un successeur ; futur associé, son fils aîné, 19 ans, titulaire d'un «baccalauréat agricole» (D^o), prépare un BTS de «gestion de l'entreprise» ; soucieux de lui assurer «un avenir correct», Robert T. pense à réinvestir «dans un bâtiment de gestantes et peut-être dans un poulailler».

Étude de cas n° 2

28 et 26 ans, deux enfants en bas âge, Monsieur et Madame B. se sont installés récemment (en 1976) sur une exploitation rénovée dans la région de Sablé : 42 hectares, dont 20 en propriété, deux poulaillers d'une capacité totale de 8.000 volailles (label «Poulet de Loué»), 35 vaches laitières (rendement moyen annuel de 5.200 litres, en progression constante). Après plusieurs tentatives manquées, Maurice B. a renoncé à la «carrière» traditionnelle qu'il avait d'abord envisagée : «J'avais trouvé une petite ferme de six hectares à vendre et puis il y aurait eu six hectares à louer ; ça m'aurait intéressé, parce que (dans cette région) il y a beaucoup d'agriculteurs qui arrivent à quelques années de la retraite, mais la SAFER a dit non». Plus que sa formation scolaire et professionnelle, tout juste moyenne pour sa génération (cycle agricole court dans un établissement privé, BAA), c'est son hérité professionnelle, la «surface» financière et surtout les garanties d'encadrement technique et moral que représente sa famille, ancienne et localement bien implantée, qui lui permettent d'obtenir l'aide des organisations agricoles, et en premier lieu de la SAFER qui «voulait placer un jeune» et qui l'a «choisi» entre une vingtaine de «candidats» ; originaire de la région, fils d'un fermier moyen (40 hectares), marié à une fille d'exploitants, Maurice B., dont tous les frères et les sœurs sont restés, cas exceptionnel, dans l'agriculture, a profité en outre de la caution, décisive, de son frère aîné, établi dix ans auparavant à quelques kilomètres de l'exploitation sur laquelle il projetait de s'installer.

C'est sur cette base qu'il a pu «se lancer» en grand, emprunter 960.000 F (dont 350.000 pour le foncier), faire construire les poulaillers, un hangar pour la stabulation libre, constituer son troupeau, supprimer les prairies permanentes («des vieux prés»), aménager une salle de traite, acquérir du matériel neuf (dont deux tracteurs), etc. La modernisation de la maison, qui a fait elle aussi l'objet d'emprunts et de demandes de subvention, a marché de pair avec la modernisation de l'exploitation ; autour de la salle commune, difficile à transformer, Madame B. a aménagé un intérieur «urbain», petite entrée avec porte moderne, cuisine avec éléments, hotte, table de cuisson et lave-vaisselle encastrés, salle de bains, deux chambres dont une pour les enfants ; elle envisage de transformer la chambre des parents en bureau et de construire de nouvelles chambres à la place du grenier actuel.

Sur-équipé, à âge égal, par rapport aux agriculteurs de la génération précédente, Maurice B. est également sur-encadré et sur-conseillé : «Quand j'ai fait le hangar, et même ma salle de traite, j'ai demandé ; à la laiterie, ils ont des conseillers aussi, ils sont venus aussi ; il y en a un qui était ingénieur, je lui ai demandé des renseignements. A qui j'avais demandé encore ? à un conseiller de la Chambre d'Agriculture ; on a un gars qui fait spécialement ça, les plans ; puis j'avais eu les plans de la SAFER, ça m'en faisait trois (...). Pour la salle de traite, j'avais été dans le Jura». Sur-sélectionné, ses projets et ses goûts correspondent, presque toujours, aux conseils et aux consignes qui lui sont prodigués : «De toutes façons, le Crédit Agricole, il disait à l'époque de faire des poulaillers, qu'il y avait davantage de rentrées ; moi, j'avais toujours eu l'intention de faire des

poulaillers, je préférerais faire des poulaillers vis-à-vis des cochons ; puis question de rentabilité, c'est plus rentable que le cochon». Le groupement de producteurs dont il fait partie a sans doute «une discipline un peu dure, mais il faut ça aujourd'hui ; côté liberté, on ne peut pas décider si on peut refuser des volailles ; remarquez, de toutes façons, on le sait avant, le gars qui s'engage il est obligé de suivre, c'est marqué, on nous donne un cahier avec tous les statuts». Objet de récriminations pour bon nombre d'agriculteurs de la génération précédente, les tâches bureaucratiques tendent à être considérées comme partie intégrante du métier ; Madame B. feuillette avec plaisir les dossiers suspendus qu'elle a extrait de la belle armoire normande (un meuble de famille) où ils sont soigneusement rangés : «Vous voyez, toutes nos vaches ont un numéro, elles ont chacune leur chemise ; pour trouver tous les papiers, c'est bien plus facile ! La vache numéro un, elle a son dossier, sa carte d'insémination, sa fiche d'origine, et ainsi de suite !». Le seul écart que se permette Maurice B., qui préfère la Montbéliarde à la FFPN, «trop petite et couleur de deuil», ressemble plus à une surenchère de bon élève qu'à une véritable contestation.

Ainsi, l'accroissement des moyens disponibles et leur concentration sur des «promotions» d'entrants dans l'agriculture, de plus en plus réduites et de plus en plus sélectionnées ont permis aux B. de brûler les étapes et d'accéder d'un coup et d'emblée à des biens que leurs aînés n'ont pu acquérir qu'à la longue, les uns après les autres. En contrepartie, l'augmentation considérable des investissements et de l'endettement, intervenant dans une conjoncture défavorable, au moment où la concurrence pour les débouchés se fait de plus en plus vive et où les taux d'intérêt augmentent tandis que les marges bénéficiaires diminuent, leur fait courir des risques accrus. Mais il semble que ce soit plutôt pour conjurer le sort et pour se démarquer qu'ils évoquent le cas d'un ancien salarié trop audacieux, contraint de «faire sa vente» après avoir repris une ferme et consenti des investissements trop importants. S'ils ne se sentent pas vraiment menacés, les B. supportent difficilement le poids d'un endettement qui leur interdit, pour le moment, d'accéder au niveau de vie auquel ils aspirent et au statut de «patrons» correspondant au «standing» de leur exploitation : «On est obligé de compter ! tous les mois, c'est comme ça, il faut compter, compter pour arriver à rembourser... Pas dépenser un centime de plus, hein... C'est vraiment une chaîne sans fin...». Bien qu'ils soient imposés «au réel», ils ne peuvent se permettre d'employer un salarié à temps complet ; ils ne remplaceront pas leur apprenti quand le contrat de celui-ci sera terminé : «Avec les charges ce n'est plus possible ; 200.000 par mois multiplié par 12 mois ! Avec tous les remboursements qu'on a ! Faudrait que le litre de lait, il vaille le prix du fuel !».

Étude de cas n° 3

31 hectares en propriété dans la région de Loué, une quarantaine de vaches laitières, frisonnes et holstein (avec un rendement de 5.440 litres), 17 hectares de cultures fourragères (ray-grass, maïs-ensilage, choux en culture dérobée), presque pas de prairies permanentes (un hectare et demi), pas de blé, cinq hectares de maïs-grain, une salle de traite et une stabulation libre, pas de poulailler industriel (pourtant nombreux dans le voisinage), l'exploitation de Monsieur et Madame S., 33 et 32 ans, un fils et une fille d'une dizaine d'années, est un exemple typique d'intensification dans la production laitière. La biographie de Gilbert S. constitue un cas assez rare d'ascension sociale par l'intermédiaire de l'agriculture. Issu d'une famille ouvrière (handicapée de surcroît par l'invalidité précoce du chef de famille), il entre en apprentissage «comme tout le monde» à 14 ans, obtient un CAP de boucher, commence à travailler à 17 ans comme ouvrier dans sa spécialité, entre dans une imprimerie comme reporteur-copiste, puis «revient à la boucherie» comme chef de rayon dans un Prisunic. Son installation comme chef d'exploitation est le résultat d'une succession de «coups» et de «hasards» heureux. Au Prisunic, il fait la connaissance de sa future femme, fille de petits fermiers, qui, mi par nécessité, mi par esprit d'indépendance, a trouvé un emploi d'attente comme

vendeuse ; peu après leur mariage, il quitte le Prisunic et travaille, pendant quatre ans, sur l'exploitation, «pour le compte de son beau-père». Le jeune couple s'installe dans une maison voisine, «un corps de bâtiment quasi en démolition, mais 28 mètres de façade, de très grandes pièces», que Gilbert S. a pu acquérir, à bas prix, avec l'aide de sa mère, propriétaire d'un petit herbage récemment exproprié, dans d'assez bonnes conditions, par la municipalité. Les beaux-parents se retirent, les S. reprennent le bail et viennent habiter la ferme ; Gilbert S. vend sa maison, qu'il a, entre temps, «complètement restaurée». Quand le propriétaire de la ferme meurt, peu de temps après, les S. disposent d'un «apport personnel» suffisant : «A partir de là, on a pu financer ; on est allé voir la "grande maison" ! (le Crédit Agricole). J'ai emprunté la totalité. A l'heure actuelle, ça doit se chiffrer aux alentours de 70 millions (AF). Il y a différents prêts, il y en a sur 9 ans, sur 16, sur 25 ; prêt à l'agriculture, prêt d'installation, prêt à l'élevage et puis le foncier».

Partis de plus bas que les B., disposant d'un capital de départ plus faible, dépourvus de relations dans le milieu professionnel, les S. ne peuvent prétendre aux mêmes avantages. Contraints de voir moins grand et de se spécialiser dans une seule production, ils courent des risques plus importants ; bien que leur endettement soit en valeur absolue moins élevé, la charge qu'il représente par rapport à leur mise de départ et à leurs profits est plus forte. Il n'est pas question, pour eux, d'accéder aux consommations privilégiées de la «nouvelle bourgeoisie» paysanne : «Les vacances, ça manque, forcément, on prendrait bien huit jours de décompression, hein, plus de huit jours, je ne pense pas. — Est-ce que vous envie ceux qui peuvent partir ? — Oui, on les envie, parce qu'ils ont un mois de payé à ne rien faire, c'est plutôt ça qu'on envie, hein, parce que être un mois sur une plage, non». Moderne, confortable (salle d'eau, chauffage central au bois, lave-vaisselle, récepteur de télévision en couleurs) l'équipement de la maison est plus simple que chez les B. Imposé «au forfait» (avec assujettissement à la TVA), Gilbert S., qui évite le sur-équipement et les achats ostentatoires, «préfère» le matériel d'occasion. L'embauche d'un salarié est un luxe inaccessible ; en dépit de la disparition des tâches les plus pénibles, la modernisation de la production se traduit, tous comptes faits, par un accroissement de la charge de travail. «On peut rentrer davantage de foin sans pour autant fatiguer davantage. On peut aller plus vite, voilà le truc. Mais on va finir comme les ouvriers d'usine si ça continue, à courir sans arrêt (...). Je pense qu'on est contraint de produire et de travailler davantage parce que, nos revenus étant en baisse maintenant depuis sept ans, il faut quand même vivre, et puis il faut quand même se moderniser ; et puis, malheureusement, je dois rembourser les emprunts et les annuités qui sont fréquentes et il faut s'en sortir. Pour s'en sortir, il faut travailler plus...». Plus on descend dans la hiérarchie des exploitations modernes et plus la contribution des femmes aux travaux de l'exploitation s'accroît (ce qui renforce la dépendance de la vie domestique par rapport à la vie professionnelle) ; conformément à un type de division du travail entre les sexes qui tend, semble-t-il, à se généraliser dans les exploitations laitières intensives (et qui n'est pas très éloigné, dans son principe, du modèle traditionnel), Madame S. s'occupe de la traite et de l'alimentation du bétail et assure, par ailleurs, la comptabilité.

Ancien ouvrier, Gilbert S. estime avec réalisme les possibilités qui lui sont offertes. «Je n'ai pas une surface suffisamment grande pour devenir un céréalier ; je ne suis pas tenté par les céréales parce que je ne suis pas un Beauceron, je ne suis pas tenté par la viande parce qu'à l'heure actuelle, les producteurs de viande on les voit tous tirer la langue (...). Il faut trois ans pour mener un bœuf, donc il faut être trois ans sans avoir de revenus, il faut vivre pendant trois ans, non, c'est... non, ce n'est pas possible (...). Je n'ai pas de possibilité de m'agrandir ; tout autour, c'est des jeunes, pas de terre à vendre, ou alors c'est des prix catastrophiques. Non, le seul truc qui marche ici, qui peut me permettre de vivre, c'est la production laitière». Pour Gilbert S., la spécialisation dans l'élevage laitier constitue à la fois une nécessité et une chance, le symbole de sa promotion et des limites de celle-ci ; de son

«indépendance» durement conquise et de sa dépendance à l'égard des aléas du marché et de la politique agricole ; ajustée à ses ressources et à ses ambitions, elle lui assure — et lui assigne une position et un statut moyens, inférieurs à ceux de l'intensificateur polyvalent ou du gros éleveur indépendant, mais très supérieurs à ceux du petit éleveur soumis à des formes brutales de contrôle et «d'intégration». D'où son refus ambigu des «poulaillers», signes d'une réussite inaccessible et d'une relégation toujours possible : «Ça ne m'a jamais tenté et ça ne me tentera pas. Pourquoi ? Oh ! parce que je suis un individualiste et je veux être le patron chez moi ; j'ai une autre conception des choses, je ne veux pas voir des gars qui se pointent tous les deux matins dans la cour, "Monsieur, vous n'avez pas ouvert vos trappes, Monsieur, il faudra faire ça..." Ça, non. Moi c'est : Monsieur vous prenez votre route et vous vous en retournez, le patron ici c'est moi et j'entends le rester».

Étude de cas n° 4

35 hectares en fermage dans une région traditionnellement pauvre (canton de Bouloire), une production mixte, un troupeau nombreux, mais disparate (26 vaches laitières dont deux-tiers de normandes et un tiers de FFPN avec un rendement médiocre de 4.300 litres, une dizaine de veaux, 23 génisses, 5 taurillons, 13 bœufs de deux ans et demi), pas de stabulation libre, pas de salle de traite, l'exploitation de Monsieur et Madame A., 33 et 34 ans, se situe nettement au-dessous des cas précédents dans la hiérarchie économique et sociale. Le cadre — étables à l'ancienne, cour boueuse, mare, volailles en liberté, vieux hangars en bois — évoque celui des fermes de la région dans les années cinquante. Comme il arrive souvent dans les exploitations petites et moyennes en fermage, l'intérieur est marqué par le contraste entre des équipements modernes, machine à laver, lave-vaisselle, téléphone (toutes ces acquisitions datant des «bonnes années», avant 1973) et le caractère misérable de l'habitat proprement dit : une salle commune divisée en deux, deux petites chambres, une cuisine minuscule, pas de WC intérieurs, des fenêtres étroites, un plafond bas, un carrelage usé, un poêle à bois ; l'électricité date de 1952, l'eau courante de 1965. A la différence de ce que l'on observe chez les B., le souci, relatif, du confort va de pair avec l'indifférence au décor (peintures à l'eau délavées, plafond noirci, canapé bon marché en ruines). L'ambiance, chaleureuse, mouvementée, désordonnée, parfois haute en couleur, est tout à fait typique de la région et de cette paysannerie pauvre, proche de la classe et de la culture ouvrières ; pendant l'entretien, les visites se succèdent : un voisin, fermier retraité, deux jeunes gens du bourg, venus pour réparer la R12 de Marcel A. et «essayer», un marchand de semences, un autre voisin.

Fils de petit fermier, originaire d'une région pauvre sur laquelle pèse l'héritage d'un système social archaïque (grandes propriétés, petites exploitations, régisseurs abusifs), Marcel A. cumule les handicaps. Sa formation se limite aux études primaires et aux cours post-scolaires agricoles : «C'était très décousu, c'était deux fois par semaine, avec de bons professeurs, heureusement ; puis j'ai fait les cours par correspondance, toute l'année. Ça m'a appris les bases techniques, savoir ce qu'est une SAU, une UTH, une unité fourragère...». Dépourvu de relations dans le milieu professionnel, du fait à la fois de son origine familiale et de son appartenance à une région «ingrate», ses chances d'être repéré et sélectionné par l'appareil d'encadrement sont extrêmement réduites ; tout le prédispose, au contraire, à l'isolement, au repliement et à la méfiance vis-à-vis d'un réseau qui l'ignore (quitte à se tourner, comme le font certains de ses voisins plus âgés, vers le MODEF). Conformément à une opinion assez répandue dans la région, il a longtemps considéré les conseillers agricoles «comme des parasites» ; «disons qu'à une époque, lorsque j'avais quinze ans, beaucoup d'agriculteurs ont fait les frais des méconnaissances des conseillers agricoles, et ça, j'ai pas aimé». C'est probablement à son rang d'aîné qu'il doit d'être resté à la terre. «Je suis le seul de reste. Eux (ses frères), ils n'ont pas trouvé ce qu'il fallait. Ils ont été un petit moment ouvriers agricoles et puis ils ont quitté. Il y en a un qui est ouvrier à la compagnie fermière, l'autre a eu plus de chance, il est à la ferme

expérimentale des établissements T., graines fourragères ; un autre est mécanicien, un autre est menuisier, ouvriers eux aussi». L'illusion de la prospérité, qui dure jusque vers 1974 (et qu'il faut rapporter à des exigences peu élevées en matière de niveau de vie) aggrave ces handicaps. Après avoir succédé à son père, qui prend lui-même à bail une autre ferme, un peu plus importante, dans la même commune (en 1970), Marcel A. s'efforce de moderniser l'exploitation par ses propres moyens, en évitant d'entrer dans «l'engrenage» du crédit et des contrats ; il fait des céréales (comme son père) et, innovation, du porc. «A cette époque-là, on avait pas loin de 400 porcs ; on nettoyait tout à la main, sauf 50 qui étaient dans la grange ; on faisait tout à la fourche» ; pas de bâtiment spécialisé, «c'était tout dans les soues». «C'était peut-être un petit peu un refus de l'intégration telle qu'ils voulaient me la faire. A ce moment-là, les industriels vous amenaient une porcherie, c'était comme ça, vous étiez ouvrier. Vous aviez été à l'école, ça ne servait à rien, vous aviez vos petites idées, vos petits trucs que vous vouliez faire vous-même, fallait pas». En 1974, Marcel A. se retrouve au bord de la faillite. «Ils nous ont coincés au point de vue marché ; ceux qui étaient intégrés ont continué à vendre, ceux qui étaient libres...». Contraint de «mettre la clé sous la porte» ou de se reconverter, il contacte le conseiller du canton et se résout à emprunter pour acheter du cheptel ; compte tenu du troupeau bovin déjà existant, l'élevage mixte fournit une transition vers la production laitière. Chiffres (fournis par le GDA) à l'appui, Marcel A. explique que ce choix forcé est aussi le meilleur choix : la production laitière devrait lui assurer un revenu moyen à l'hectare plus élevé et en progression plus rapide que les autres productions, viande bovine et surtout céréales. «Les céréales, dans le coin c'était l'appauvrissement de l'agriculteur. On dira ce qu'on voudra, quand même, par ici, pour faire vivre les agriculteurs, c'est le lait».

Les A. ne se seraient sans doute pas réorientés aussi facilement vers la production de lait si celle-ci ne se situait dans le prolongement d'une activité traditionnelle ; dans la mesure où elle s'appuie sur des pratiques anciennes, notamment en matière

d'organisation du temps et de division du travail entre les sexes, la spécialisation dans la production laitière constitue probablement la forme d'intensification la mieux adaptée aux habitudes de la petite paysannerie. Solution de compromis, elle permet en outre de jouer sur deux tableaux, de concilier la défense du statut de producteur indépendant et la conquête des avantages, réels ou supposés, dont disposent les salariés, en particulier en matière de congés et de garantie du revenu (comme en témoigne l'aspect positif, souvent méconnu, de l'expression «la paye du lait»). «Ceux qui sont bien avancés dans le lait arrivent à partir (en vacances) ; à condition qu'ils maintiennent le prix du lait, en ayant une bonne production de lait, on pourra partir aussi, pas très longtemps, mais on pourra partir... Mais surtout pas par le remplacement par un voisin ou un truc comme ça. Quand vous êtes spécialisé dans le lait, vous pouvez pas vous permettre de faire suivre votre troupeau par quelqu'un qui ne connaît pas assez bien. Il faut prendre quelqu'un de spécialisé, un vacher au contrôle laitier, se faire remplacer le week-end par le contrôle laitier ; c'est pour ça qu'il faut évoluer, pas avec une trayeuse, non, parce que c'est trop pénible pour le gars, mais avec une salle de traite ; c'est possible et c'est pas cher, c'est 140 francs les deux traites, le samedi et puis le dimanche». Mais on peut se demander si les A. n'ont pas été «reconvertis» trop tard ; promotion pour ceux qui ont pu y accéder à temps et avec des moyens suffisants, l'orientation vers la production de lait pourrait bien se traduire, pour les plus démunis et pour les derniers venus, par des formes plus ou moins déguisées de déclassement et de prolétarianisation. Dans l'immédiat, la réorientation de l'exploitation entraîne un accroissement de la charge de travail (d'autant plus marqué que les conditions de travail sont restées inchangées), une baisse du niveau de vie et un retour à un mode de vie plus traditionnel et plus «empaysanné». «On est parti la dernière année des cochons (trois jours à Paris), c'est vieux ça, 74, 75, on n'est pas parti depuis. C'était avant les vaches, depuis 76, j'ai acheté les vaches en avril 76, je les avais pour la sécheresse». Comme le dit Madame A. à son mari, «tout ça c'est bien joli, mais faudrait que la vie elle change, et ce n'est pas toi qui vas la changer».

*
* *

Ainsi l'exemple, à plus d'un titre topique, de l'évolution actuelle de l'agriculture sarthoise permet d'entrevoir les effets sociaux de l'intensification. A l'intérieur de la génération actuellement en place, tout oppose la masse des paysans sur le déclin, condamnés par l'absence socialement déterminée de successeur à une mise à la retraite anticipée et à un vieillissement précoce, au petit nombre de privilégiés qui ont pu s'engager à temps et en grand dans la voie de l'intensification. Sur-sélectionnés sur la base d'une mise de départ accrue, mais aussi de l'hérédité professionnelle et sociale et d'une formation scolaire et idéologique améliorée, les jeunes exploitants s'opposent à la fois, par leur «dynamisme» plus ou moins forcé, à l'attentisme de la plupart de leurs aînés et, par leur dépendance accrue et par leur vulnérabilité plus grande (et d'autant plus grandes qu'ils sont issus de familles moins favorisées) à l'égard des mécanismes économiques, à l'assurance paisible des anciens pionniers. L'accroissement des moyens mis à la disposition des intensificateurs a sans doute eu pour effet d'amplifier les différences et les inégalités en matière de conditions de travail, de niveau de vie et de mode de vie, et, plus généralement, de renforcer et de durcir la stratification sociale de la paysannerie en introduisant sur des points particulièrement sensibles, comme la possibilité d'employer de la main-d'œuvre salariée ou de prendre des vacances, des clivages et des seuils indicateurs et générateurs de discontinuités. Dans le même temps, intervenant après une phase d'expansion qui a incité les plus menacés à «s'endormir» dans une sécurité et dans une prospérité apparentes, le retour brutal de la «loi d'airain» qui pèse sur l'agriculture paysanne accroît les handicaps de la petite paysannerie et tend, du même coup, soit à l'exclure, soit à la reléguer et à la piéger dans des formes inférieures d'intensification, de moins en moins rentables et de plus en plus risquées.

Tout se passe comme si l'adaptation, utopique dans son principe, des techniques et de l'esprit de l'agriculture moderne à l'agriculture paysanne ne pouvait se réaliser qu'au prix d'un

retournement complet. L'élévation constante du volume des «capitaux» de toute nature requis pour l'exercice rentable de l'agriculture conduit à une transformation radicale des exploitations «d'avenir», de plus en plus conformes au modèle de l'exploitation industrielle, de plus en plus organisées pour recevoir et pour mettre en œuvre les moyens dont dispose la grande culture, vivant dans une symbiose de plus en plus étroite avec un «appareil d'encadrement» qui est aussi un instrument de distribution et de délégation (et qui joue d'autant plus ce rôle qu'on va vers les couches supérieures de la paysannerie), seules capables d'accéder aux avantages décisifs qui tracent la ligne de partage (de plus en plus infranchissable) entre l'exploitation paysanne et la petite entreprise — familiale ou non — à vocation capitaliste. L'évolution actuelle de l'agriculture sarthoise donne à penser que l'intensification va dans le sens d'une opposition de plus en plus tranchée entre cette agriculture «professionnelle», moderne, compétitive, à la fois industrialisée et indépendante, domaine réservé des héritiers ou des promus de longue date entre les mains desquels se concentrent non seulement la terre et le capital économique mais aussi le «capital social» constitué par le réseau des relations et le système des positions, et, par l'intermédiaire des mécanismes de sélection qui gardent l'accès à l'enseignement agricole privé «de haut de gamme» et aux groupements professionnels d'avant-garde, le «capital culturel», et l'agriculture du pauvre, vouée aux expédients et notamment aux formes inférieures de double-activité (ouvriers-paysans *versus* jeunes exploitants mariés à des institutrices ou à des employées), condamnée soit à l'intégration, soit à la marginalisation comme activité d'appoint orientée vers la production domestique ou les marchés «parallèles». Faute que soient données aux différentes catégories de paysans des possibilités et des chances égales de s'approprier les moyens du développement, l'intensification ne peut que creuser et élargir le fossé entre la masse des laissés pour compte et l'élite des rescapés.